

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration : 103, rue Ste-Anne, Québec

VOLUME VII

QUÉBEC, AVRIL 1926

N° 8

Fermons la porte

LE Conseil national d'Éducation fut un des sujets discutés du dernier mois. Il a provoqué une interpellation à la Législature et une déclaration de ministre, fait l'objet d'une ardente polémique à laquelle un grand nombre de journaux prirent part.

C'est que, sans en avoir l'air, et tout en cherchant à n'en pas avoir l'air, ce Conseil national d'Éducation est une chose extrêmement importante.

Ses fondateurs, ses soutiens ont mis en lui des espérances considérables ; ils l'ont entouré et l'entourent encore des soins les plus délicats.

Plus hardi à son début il a vite montré l'oreille. Ses parrains avaient oublié que ceux qui avaient su victorieusement résister à l'Institution royale, ceux qui depuis des années savent vivre en marge de la loi scolaire du Nouveau-Brunswick, du Règlement XVII, du banditisme manitobain et de la chicherie des nouvelles provinces, seraient bien capables aussi de résister à la fédéralisation de l'école canadienne.

Croyant trop tôt le temps venu ils ont demandé la fondation d'un bureau national d'éducation. Le temps paraissait d'autant plus opportun que nos compatriotes se battaient sans trop de succès apparents dans un bon nombre de provinces, et qu'encore une campagne générale de fédéralisation battait depuis quelque temps son plein.

Nos amis les Orangistes, se croyant plus forts que jamais, battaient la grosse caisse en faveur d'une école, d'une langue et d'un drapeau. Ils croyaient nous avoir parqués dans la

réserve de Québec, où devrait se livrer la bataille prochaine et définitive.

*

* *

L'homme propose et Dieu dispose.

Sur le terrain scolaire provincial nos compatriotes éloignés eurent clairement conscience du danger qui les menaçait. Ils sonnèrent une fois de plus de ralliement et tous répondirent à l'appel. Notre monde légal se montra également ferme contre l'uniformité des lois, et bientôt l'attaque que l'on croyait déclenchée sur tout le front n'était plus qu'une petite offensive partielle.

Les parrains remisèrent leur bureau national d'éducation et se coiffèrent d'un Conseil ni méchant ni bon. C'était le mannequin que l'on habillait pour répondre aux besoins du climat qui se refroidissait terriblement.

On donna même à ce Conseil national des assises internationales.

Le loup ainsi recouvert espérait entrer dans la bergerie pour faire société avec ses bons petits amis les agneaux convoités.

Il s'était trop hâtivement déguisé et on le reconnut.

Saurons-nous toujours déjouer ses plans ? Espérons-le, et pour en être plus certain, ouvrons les yeux aux aveugles.

*

* *

Le Conseil national d'Éducation ne peut avoir qu'un seul but : nous donner un régime scolaire uniforme. Peu importe qu'il se présente sous la forme la plus attirante.